



INFORMATIONS - LOGEMENTS

Il existe au moins quatre possibilités de se loger sur et aux alentours du site de Louvain-en-Woluwe, dont une est réservée aux nouveaux étudiant(e)s de l'ISEI.

1. Logement de l'ISEI, sur le site

69 logements sur le site sont réservés aux étudiant(e)s de l'ISEI en priorité et aux autres étudiants (contrat d'un an seulement).

- 5 chambres sont groupées en appartement autour d'un living-cuisine et de sanitaires communs (1 douche et 1 W-C) (il existe un appartement de 6 chambres). La chambre est équipée d'un lit, une chaise, une table, une armoire, une petite bibliothèque, un évier et une prise pour raccordement téléphonique.
- Le prix se situe aux alentours de 300 € /mois, quelques chambres plus grandes sont à 320 €, + consommation électrique à partir de 10 € /mois, selon l'utilisateur.
- Les prix sont soumis à révision chaque année.
- Un contrat de 12 mois (généralement du 15 septembre au 14 septembre) est à signer au Service logement ainsi qu'un état des lieux d'entrée.
- Pour réserver un logement, il faut **être inscrit à l'Institut**, y remplir un formulaire de demande de logements et joindre une photocopie de la carte d'identité.

Une somme de 150 € est à verser (garantie), afin de réserver la chambre, avant le 16 avril 2012. Ces sommes sont ensuite versées par l'ISN au Service logement qui remboursera les garanties après l'état des lieux de sortie et la clôture des comptes.

Un certain nombre de logements sera réservé pour les étudiants s'inscrivant en juin dans la section 'Bachelier - Sage-femme'.

Versement au compte n° **001-2313676-11** (Banque : Fortis agence Alma – Galerie des Argousiers 15 – 1200 Bruxelles) au nom de l'**Institut Supérieur de Nursing** (Clos Chapelle-aux-Champs 41 – 1200 Bruxelles)

IBAN BE30 0012 3136 7611 / BIC GEBABEBB

Communication : "réservation logement + **nom et prénom de l'étudiant(e)**".

Une liste d'attente est constituée pour les personnes en ordre de garantie.

Les étudiants de l'ISEI de 2ème, 3ème et 4ème année qui souhaitent garder leur chambre sur le site peuvent s'inscrire sur la liste d'attente chez la responsable à l'ISEI à partir du 1^{er} mars.

Deux critères sont pris en compte pour déterminer les étudiant(e)s pouvant rester dans le bâtiment :

- 1) la date d'inscription sur la liste d'attente
- 2) la manière dont s'est comporté(e) l'étudiant(e) durant l'année scolaire précédente au point de vue communautaire principalement et au point de vue bruit et respect des autres !

Dès le mois de mai, les étudiants acceptés seront avertis par courrier.

2. Logement sur le site, réservés par priorité aux étudiants ISEI

12 studios à louer. Prix : entre 350 € et 450 €

S'adresser au bureau de location Immo Eckelmans, tél.: 02/ 770.55.62 et fournir une attestation d'inscription à l'ISEI.

3. Logement hors site

A partir de mai, un site du Service des Logements de l'UCL reprend les logements disponibles chez des particuliers, et est disponible à l'adresse <http://www.uclouvain.be/loges>.

4. Autres solutions possibles

- Logement chez l'habitant
- S'organiser à plusieurs pour louer un appartement,
- Toute autre solution

Responsable du logement